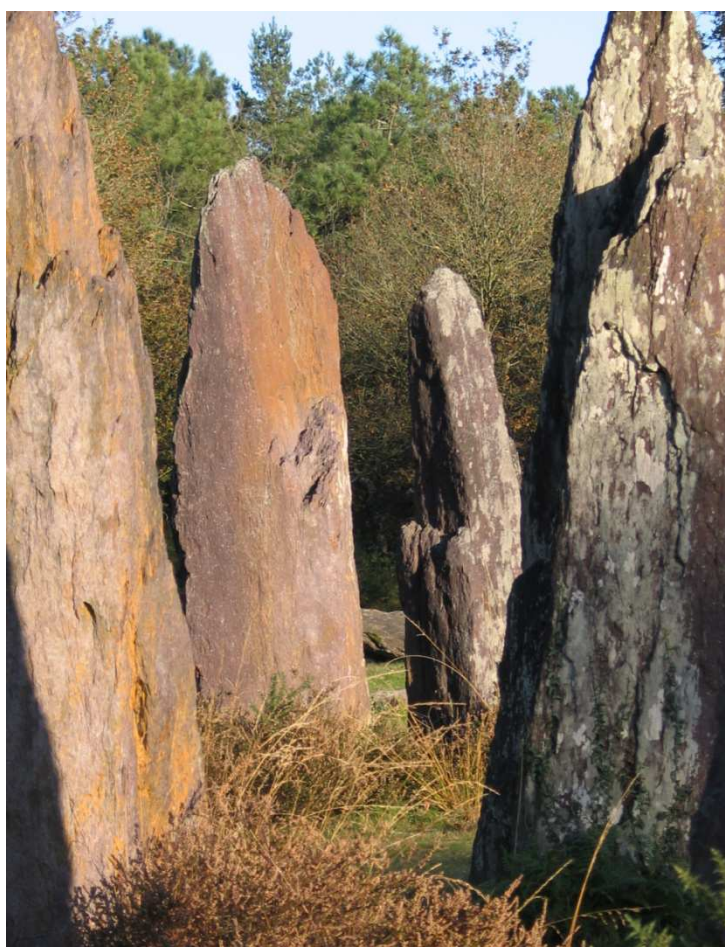


MONTENEUF - LES PIERRES DROITES

Y. Lecerf – Les chemins de la mémoire

C. Tardieu – Association Les Landes

La fouille, de 1989 à 1995, du site archéologique des Pierres Droites, a permis de faire avancer la recherche sur le mégalithisme. Elle a été conduite par Y. Lecerf (conservateur du patrimoine chargé des départements du Morbihan, ministère de la culture). Jusqu'à ce que des incendies ravagent les landes en 1976, le site était presque retombé dans l'oubli. Seules 3 pierres dressées dans la lande permettaient d'en conserver la mémoire. L'essentiel du site se composait de pierres couchées totalement ou partiellement recouvertes de végétation. La fouille archéologique d'une partie du site (1 hectare sur les 7 qui composent le site) a permis d'apporter à la fois des éléments de compréhension sur les époques historiques et préhistoriques. Ainsi, d'une part il a été observé l'impact de l'autorité religieuse au Moyen Age (destruction de symboles païens) et d'autre part il a été mis au jour des traces exceptionnelles sur le débitage et la manutention des blocs.



a) La Géologie installe les Hommes

L'environnement naturel de Monteneuf présentait aux Hommes du Néolithique un lieu aux atouts indéniables pour réaliser un projet mégalithique : substrat géologique, spécificités topographiques et ressources en matières premières.

L'environnement géologique du site est complexe, et ses caractéristiques sont uniques dans le Morbihan. C'est un secteur de 8km² à l'est du bourg de Monteneuf dans lequel s'imbriquent des formations volcaniques et sédimentaires. Ce substrat géologique tourmenté a certainement été un atout pour réaliser les futurs aménagements des bâtisseurs. En effet, un point important et même probablement déterminant pour les constructeurs du Néolithique est la présence d'entailles de pédogenèse. Celles-ci offraient des blocs « flottants » déjà détachés du socle rocheux. Ces blocs devenaient alors beaucoup plus faciles à tailler que les affleurements rocheux eux-mêmes. Outre ces éléments facilitateurs, les schistes par leur plan de foliation se prêtent au débitage de grandes dalles. Deux caractéristiques géologiques observées et exploitées par les carriers néolithiques. Enfin, il est à noter l'abondance de ces blocs de schiste qui permettait la construction de centaines de pierres dressées.

Le site des Pierres Droites est installé sur le versant sud d'un plateau qui culmine à 158 mètres, légèrement en contrebas des lignes de crêtes. Les Hommes se sont installés là pour y rechercher la lumière, la chaleur et se mettre à l'abri des vents dominants.

Ils ont choisi de bâtir des pierres dressées dans un environnement au départ boisé. Ce milieu qui aujourd'hui peut paraître défavorable présentait, néanmoins, une source de matières premières indispensables à un chantier mégalithique : matériaux pour la réalisation de rails, de rondins, de chevalets, de fardiers, de coins,

b) Description du site

Files de menhirs

Le site s'étend sur une surface de 7.5 hectares sur laquelle est estimée la présence **d'environ 420 monolithes (fig. 1)**. **Ce site a été, partiellement, étudié à travers deux modes** d'investigation : des fouilles archéologiques et un diagnostic d'archéologie préventive.

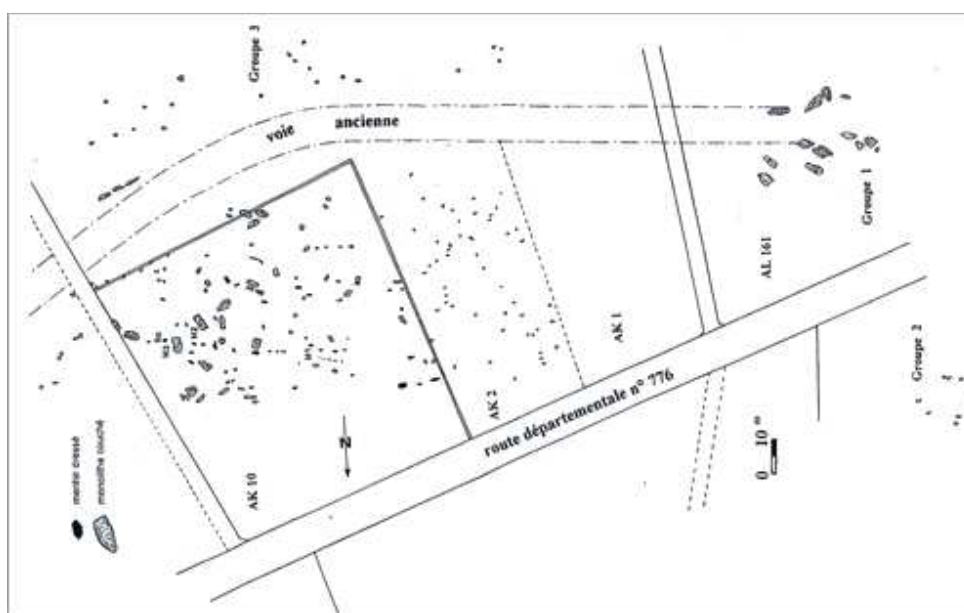


Figure 1 – Plan général du site dressé en 1996 (Lecerf 1995)

Les fouilles

Le choix de l'emplacement de la fouille s'est focalisé sur les zones où la concentration de mégalithes était la plus forte et avec les plus grosses masses mégalithiques. Toutefois, l'observation de l'ensemble du site permet de voir que les monolithes se répartissent en 7 files orientées est-ouest. Dans l'ensemble, les pierres présentent leurs grandes faces au nord et au sud. Une des particularités du site des Pierres Droites, que l'on ne retrouve pas ailleurs, réside dans la liberté prise par les bâtisseurs pour constituer ces files. Certaines pierres, de gros modules, s'écartent de la ligne dans une limite d'1 mètre, d'autres ont leurs grandes faces orientées à l'est et à l'ouest. Ces deux éléments n'excluent toutefois en rien une organisation réfléchie et pensée. Pour accompagner les menhirs, certaines dalles sont plantées sur chant. Plus que la trajectoire solaire, cette disposition en file est-ouest semble résulter de l'orientation des filons géologiques. En effet, le choix de l'emplacement des menhirs provient à la fois du projet pensé au départ, de la recherche d'un substratum géologiquement exploitable et d'un espace d'implantation assez proche du lieu d'extraction afin de limiter les déplacements.

Les pierres dressées, d'un module assez important par rapport aux autres sites régionaux, sont en schiste pourpré, roche siliceuse dure et violacée (à l'exception d'une seule qui est en grès quartzitique). Elles se classent selon 3 formes : les quadrangulaires, les fuseaux et les blocs informes avec un pointement sommital.

La majorité des dates C^{14} obtenues sur des charbons de bois (issus principalement de fosses de calages et de foyers) couvre une période débutant en 4500 et s'achevant en 3000 BC. Il faut mettre en parallèle ces résultats avec les observations archéologiques de terrain pour comprendre ces dates qui s'étalent sur 1500 ans. La fouille a permis d'observer que l'organisation du site ne s'inscrit pas dans une seule et même logique, reflet d'une construction longue ayant vu se succéder plusieurs générations. Cette longue séquence est attestée par la chronologie des dates C^{14} .

Diagnostic archéologique aux Pierres Droites

Afin de vérifier l'extension du site mégalithique dans l'emprise d'un projet d'aménagement, le Service régional de l'archéologie de la Direction régionale des Affaires culturelles (Préfecture de la Région Bretagne) a prescrit une opération de diagnostic. Cette opération a été réalisée par l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) sous la responsabilité de Vêrane Brisotto en janvier 2011 (Brisotto, 2011).

Méthode de l'intervention

La surface prescrite de 16000 m² comprenant des espaces boisés, il a été décidé de diagnostiquer prioritairement les secteurs soumis aux aménagements futurs. Selon les secteurs, il a été opéré soit un déboisement sans extraction des souches (afin de ne pas perturber les éventuels vestiges) soit un simple défrichage dans le secteur de l'implantation du futur bâtiment (fig.2).

La méthode employée consiste à sonder le sol par la réalisation de tranchées de sondage large d'1,50 m et dont la longueur varie de 5 à 20 m. en fonction des contraintes du terrain (souches, bosquets,...). Au total, 36 tranchées ont été ouvertes, représentant une surface de 588m² soit un diagnostic à 8,3% de la surface diagnosticable (fig. 3). Chaque tranchée est réalisée par décapages horizontaux successifs à la mini-pelle ; si besoin, par la suite, des nettoyages manuels ont été réalisés. Le relevé des tranchées et des faits archéologiques a été réalisé au théodolite laser.

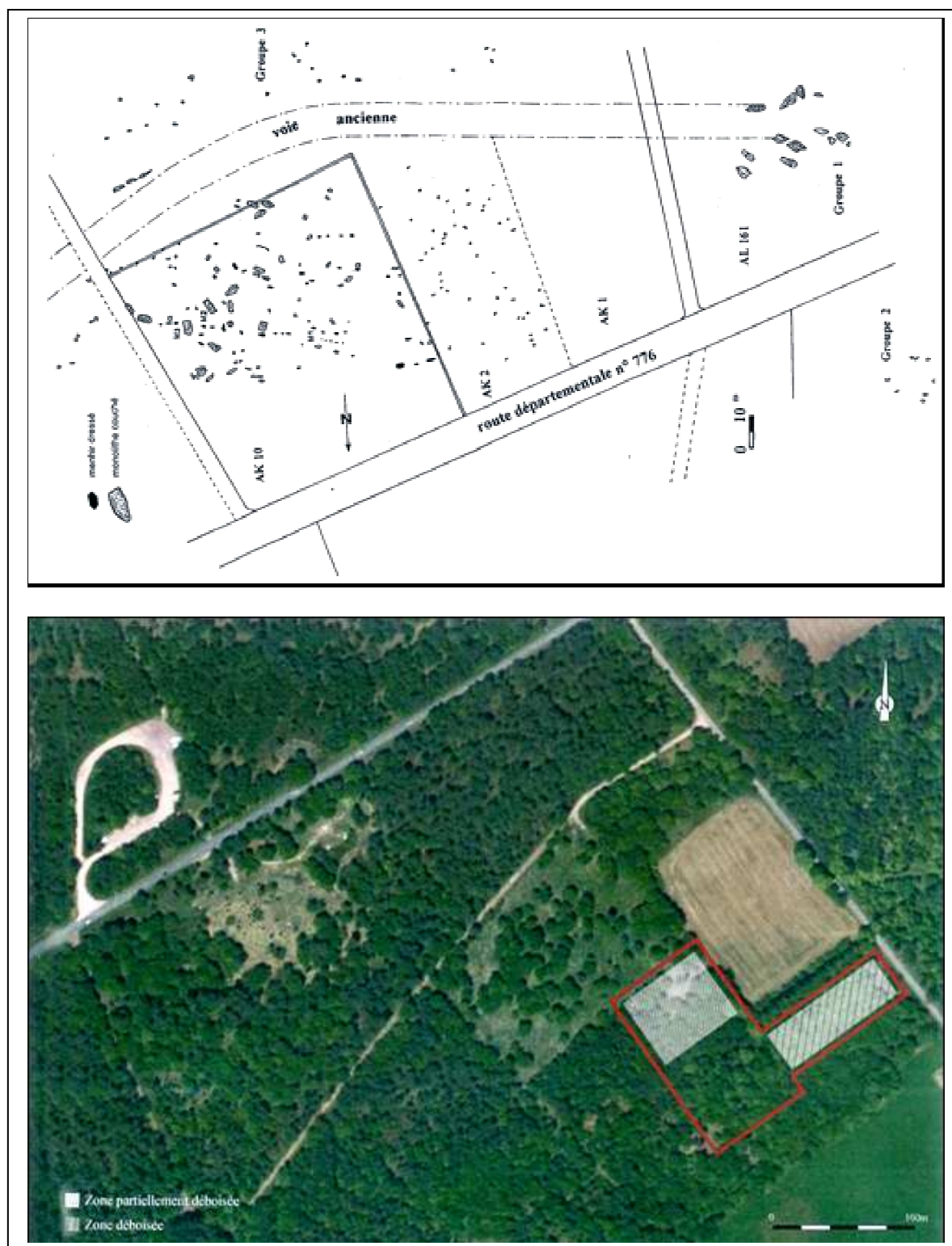


Figure 2 – Localisation du diagnostic dans son contexte naturel et archéologique
(DAO : A. Desfonds) (Brisotto 2011)



Figure 3 – Plan général du diagnostic au 1/500° (DAO : A. Desfonds) (Brisotto 2011)

Résultats

Sur l'ensemble des tranchées, 7 d'entre elles ont livré des anomalies ou des structures anthropiques. Ces dernières se répartissent en deux ensembles :

- la mise en évidence d'une structure empierrée démantelée dont l'emprise au sol avoisine les 20m², réalisée sur une légère butte (tertre ?) (fig. 4). Plusieurs dalles de schiste d'environ 0,80 à 1m de long, positionnées de chant et associées à des amas de pierres, de dimensions plus réduites semblent dessiner au moins deux lignes de parement orientées nord-ouest/sud-est, suggérant une sorte d'allée dont la largeur interne est d'1,50m. Parmi les dalles et blocs de schistes qui composent cet aménagement, certains semblent montrer des traces de débitage. Il pourrait être envisagé une « fermeture », au sud-ouest, définissant alors l'espace clos d'un monument mégalithique.

- Au sud-ouest de cet aménagement, dans un rayon d'une trentaine de mètres, plusieurs tranchées ont livré soit des petits blocs dressés (1) soit des amas de pierres suggérant des calages (5).

Seuls deux petits tessons de céramique ont été découverts comme mobilier ; ils attestent d'une présence protohistorique voire néolithique.



Figure 4 – Vue verticale de l'aménagement de la tranchée 2 (clichés redressés H. Paitier) (Brisotto 2012)

Ce diagnostic a mis en évidence une plus grande étendue de la surface du site des Pierres Droites (bien que l'on ne connaisse pas la nature des liens entre ces aménagements et les files de pierres dressées) et révèle qu'il recèle une plus grande variété de structures mégalithiques. Ce diagnostic accroît encore l'intérêt archéologique du site et permet de mieux en connaître les abords. Ces découvertes se poursuivront peut-être à l'avenir puisqu'il reste encore de grandes surfaces non fouillées ou non prospectées.

c) Extraction et manutention des blocs

Les fouilles des Pierres Droites ont révélé de nombreux indices pour la compréhension des sites mégalithiques, celles concernant la manutention des blocs sont exceptionnelles tant elles sont nombreuses et variées.

- extraction / carrière

Des zones de récupération de schiste local apparaissent sur toute la périphérie du site. Leur étude a permis de révéler un choix dans la stratégie d'approvisionnement des carriers néolithiques. Plus que la proximité géographique, la sélection était faite en fonction des caractéristiques géologiques de la roche. La présence de diaclase ou de maille de fracturation de la roche était primordiale.

Par chance, l'une des zones de récupération, employée comme carrière, a été conservée avec des indices sur les techniques d'extraction employées sur le site, exemple demeurant encore unique dans la recherche sur le mégalithisme régional et même national. Sur l'arrière de la roche on trouve une diaclase forcée par des coins en bois comme en témoignent les chambres d'éclatement (petites cuvettes creusées dans la pierre) régulièrement réparties sur la partie supérieure. Sur la partie basse, on observe des impacts qui prouvent que le bloc a été percuté à de multiples reprises afin de le creuser. Malheureusement pour les carriers néolithiques (et heureusement pour les archéologues !), le bloc en cours d'extraction s'est brisé poussant les constructeurs à l'abandon de l'ouvrage. En renonçant à ce secteur, les constructeurs ont laissé de nombreux blocs de grès utilisés comme percuteurs (cf.fig.5).

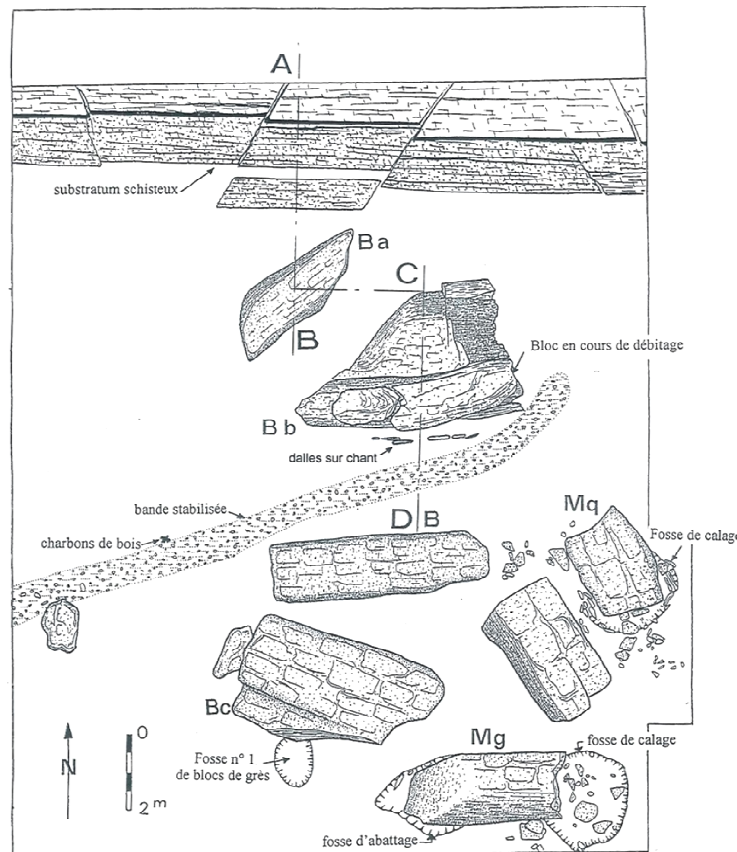


Figure 5 – Zone d'éclatement ; premier niveau de décapage (Lecerf 1995)

- Déplacement / rails

A Monteneuf, les constructeurs ont eu recours, au moins, à deux modes de déplacement. Lorsque le sol était résistant, il a été constitué un chemin damé composé d'argile et de petites plaquettes de schiste. Lorsque le sol était plus élastique, il a été construit des chemins de bois à partir de « rails » de bois équarri : sur la surface fouillée, des traces linéaires, parallèles aux files de menhirs et perpendiculaires à la pente du terrain strient le sol argileux (fig. 6). Ces traces aboutissent généralement aux fosses de calage, elles sont donc liées au levage. Une des très grandes richesses du site est de disposer de zone de récupération de monolithes dans l'axe des rails de bardage.

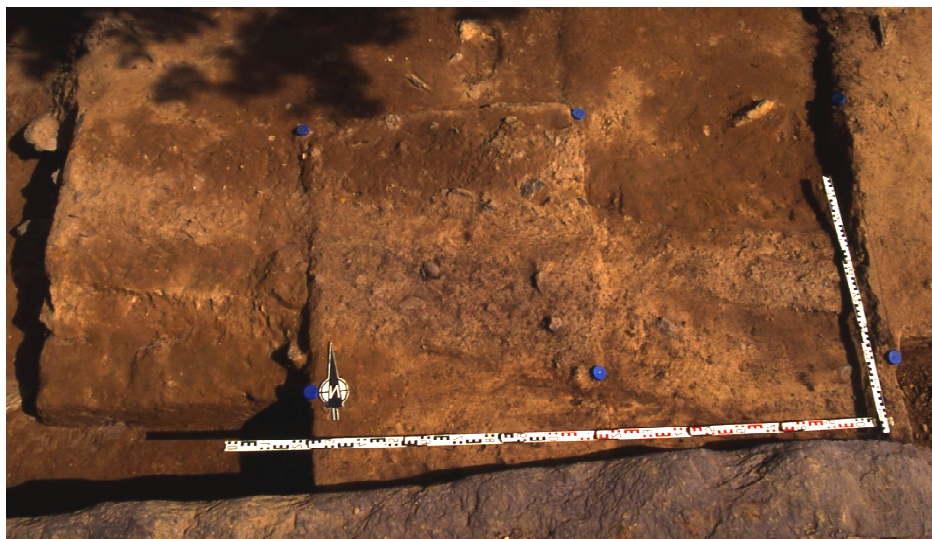


Figure 6

Traces linéaires dans le sol : traces de rails.

Photo Y. Lecerf

-Matage

Trois indices archéologiques amènent à proposer une technique de levage, loin de l'imaginaire populaire ou des techniques énergétivores souvent proposées dans la littérature archéologique (rampes de levage, ...) :

- la faible profondeur des fosses de calages : 10% de la hauteur totale du menhir (hauteur qui ne permet pas de lever le menhir en ayant recours à une simple corde) ;
- des murets de blocages observés dans certaines fosses de calage ;
- de petites surfaces très compactes constituées de plaquettes de schiste enveloppées dans une lentille argileuse (diamètre 80cm et épaisseur de 8 à 10cm).

Ainsi, les bâtisseurs de Monteneuf auraient pu procéder de la façon suivante : dans un premier temps, le monolithe était basculé dans une fosse peu profonde, au sein de laquelle il était aménagé un véritable muret de blocage qui évitait que la base du monolithe ne ripe. Dans un second temps, un chevalet était positionné avec ses pieds sur les surfaces compactes et donc stables. Le chevalet, ouvrant un angle de traction, permet d'augmenter la force nécessaire au levage. Le menhir pouvait alors être dressé en tirant sur les cordes reliant le monolithe au chevalet.

-Calage

Les systèmes de calage, comme cela a déjà été observé sur d'autres sites, sont d'une grande variété dans leur conception. Ils s'adaptent à la forme et au volume de la pierre. Ainsi, ils peuvent aller d'une simple fosse à des structures complexes constituées d'éléments de schiste. L'étude systématique de chaque fosse a permis de voir une évolution chronologique dans leur construction entre le début et la fin du Néolithique. L'originalité des fosses du site réside dans le petit muret présent sur une des faces de la fosse (cf. ci-dessus).

Les fouilles réalisées aux Pierres Droites ont donc nettement permis, dans les années 90, d'affiner les connaissances sur la manutention des blocs en Europe et d'étayer ces hypothèses d'observations archéologiques.

d) Réutilisation par les civilisations postérieures

Comme toute file de pierres dressées, le site des Pierres Droites, bien visible dans le territoire, a suscité l'intérêt des civilisations postérieures. Dans un premier temps, à Monteneuf, le site a été réutilisé à l'Age du Bronze comme en attestent l'urne cinéraire et la hache talon retrouvées. Mais c'est au Moyen Age que le site a été le plus modifié en le faisant disparaître. Les exemples de destruction de monuments mégalithiques ne sont pas exceptionnels. Quel qu'en soit le mobile, on observe toujours une réutilisation des éléments détruits dans d'autres types de constructions. A Monteneuf la situation semble bien différente puisqu' éparpillés, enfouis, débités, tous les éléments du puzzle sont présents. La destruction du site est donc volontaire. Elle pourrait trouver son origine dans le concile (synode ?) de Nantes tenu entre 655 et 658, dans lequel est exprimé le souhait de voir disparaître les lieux où se pratiquent des cultes et des superstitions. La destruction des Pierres Droites datée de 980 par C¹⁴ résulterait alors d'un véritable projet pensé et construit par le clergé. Cette volonté de destruction prend à Monteneuf des proportions jamais égalées ailleurs comme en témoigne la façon dont le site a été détruit, et sans réutilisation : creusement de tranchées pour recevoir des menhirs, positionnement « d'enclumes de cisaillement » pour briser les monolithes, déstabilisation des calages, basculement des blocs dans des fosses

réceptrices et même recouvrement des pierres par de la terre pour les faire totalement disparaître.

Conclusion

Les travaux archéologiques, fouilles et diagnostique, révèlent un site étendu (aux limites encore à préciser) dans un état de conservation rare protégé par les landes.

La fouille du site des Pierres Droites a donc permis de proposer à la recherche archéologique nationale de nouvelles pistes concernant la connaissance de la chaîne opératoire mégalithique. Les investigations ont aussi permis de voir, pour la première fois, à une grande ampleur, l'impact de l'autorité religieuse au Moyen Age.

Il serait intéressant de poursuivre les travaux de recherche à la fois pour approfondir l'exploitation des données archéologiques issues des fouilles mais aussi pour mieux comprendre l'ensemble du site et ses liens avec les autres sites mégalithiques avoisinants.

Bibliographie :

Brisotto V. 2011, Rapport final d'observation du diagnostique archéologique des Pierres Droites, Monteneuf, Morbihan. Inrap, Grand Ouest.

Lecerf Y. 1995, Les mégalithes du Pays de Guer, Document relié réalisé par le syndicat d'initiatives.

Lecerf Y. 1995, Les Pierres Droites, réflexions autour des menhirs, Document archéologique de l'Ouest

Lecerf Y. 2011 Monteneuf (56) - Une carrière du Néolithique, Bulletin de la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne (D) 9, p. 53-61.

Le Roux C.-T., Lecerf Y. et Le Goffic M. 1978, Les Mégalithes du Pays de Guer, Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan 105, p. 7-25.

